



Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Les représentants du personnel, membres du CHSCT-AC, vous interpellent sur l'absence totale de médecin de prévention dans l'administration centrale de notre ministère.

En effet nous constatons qu'après la démission du premier médecin de prévention, le second médecin vient de démissionner à son tour, très peu de temps après sa prise de fonction. Cette situation ne fait que succéder à des arrivées et départs répétés des médecins de prévention.

Nous vous interrogeons sur les raisons de ces démissions qui placent les 5000 agents de l'administration centrale dans une situation inacceptable, notamment au regard de la nécessité d'un suivi médical réglementaire des agents au titre des visites médicales périodiques et des besoins de consultation des médecins de prévention liés à la multiplication actuelle des situations de souffrance au travail.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires pour pallier immédiatement cette absence et pour recruter très rapidement deux médecins de prévention en leur offrant des conditions d'exercice qui assurent la pérennité de leur présence dans l'administration centrale de notre ministère.

Nous vous demandons de nous proposer très rapidement une date de réunion à ce sujet avec les représentants du personnel de l'administration centrale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Les représentants du personnel au CHSCT

10 avril 2018